



INTENTIONS PÉDAGOGIQUES
Année scolaire 2023-2024

TI 6

TI 6 :: ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Objectifs du cours

Contribuer à l'épanouissement du jeune en développement ses qualités motrices afin de lui permettre de mieux assurer un certain nombre de fonctions capitales pour sa vie.

Pour ce faire, il va travailler sur différents axes :

- Education à la santé
- Education à l'expression
- Education à la sécurité
- Education sportive

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

6 ^{ème}	C1 Habilités gestuelle et motrice	C2 Condition physique	C3 Coopération socio-motrice
Athlétisme	x	x	
Fitness	x	x	
Natation	x	x	
Volley	x		x
Basket	x		x
Ultimate	x		x
Base-Ball	x		x
Escalade	x	x	

Moyens d'évaluation

L'évaluation se fait tout au long de l'année et en 2 parties :

- **Travail journalier** : participation active au cours, respect des consignes et des règles du sport, fair-play, entraide, coopération.
- **Examen** : à la fin de chaque cycle, on évalue une performance sportive selon les capacités et l'évolution du jeune (dates des épreuves certificatives communiquées pendant le trimestre); seul le résultat atteint en termes de performance sportive compte (par exemple : courir 3000 m en 12 min = 18/20).

Absences et Dispenses :

Toute absence doit être justifiée dès la semaine qui suit ton absence du cours que tu as manqué ; en absence de justificatif, cette heure de cours sera sanctionnée d'un 0/10.

Une copie du justificatif collée dans le JDC et montrée au professeur suffit.

Les éventuels mots des parents demandant une dispense du cours ne couvrent qu'un seul cours et doivent être remis le jour-même en main propre.

En ce qui concerne les certificats médicaux de courte durée (deux semaines ou moins), tu assistes au cours, arbitres, mesures les activités de tes camarades ou bien effectues un travail écrit de remplacement selon les consignes reçues par le professeur.

Pour les certificats de longue durée, tu assistes au cours et devras rendre un dossier évalué comprenant un travail personnel à remettre en mains propres au professeur et à la date fixée. La durée maximale autorisée pour un certificat médical est de trois mois ; au-delà, un nouveau certificat te sera demandé.

Critères de réussite

L'évaluation se fait tout au long de l'année et en 2 parties : travail journalier et examens selon différents critères :

- **Niveau atteint** et résultat obtenu (voir tableau ci-dessous)
- **Participation** active et positive (bonus si dépassement de soi ou lors de défi)
- **Respect** des autres, du professeur, du matériel et du lieu d'activité (propreté)
- **Ponctualité** : tout retard sera indiqué dans le journal de classe, que tu dois toujours avoir avec toi ; le respect de l'horaire sera évalué en tant que compétence transversale.
- **Tenue** : une tenue de sport complète et adéquate à chaque heure de cours est attendue (t-shirt de l'école, chaussures, short ou leggings).

6 ^{ème}	
Athlétisme	<ul style="list-style-type: none"> • Courir 16 minutes en endurance • Sprint 80m • Saut en longueur
Fitness	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir se positionner correctement • Savoir corriger un partenaire • Tenir une position 1'' • Connaitre les principaux groupes musculaires
Natation	<ul style="list-style-type: none"> • Nager 50m dans 2 styles corrects • Nager 400m
Volley	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir exécuter une passe haute, un service par le bas, une manchette • Match en 6c/6
Basket	<ul style="list-style-type: none"> • Lay-up • Savoir s'organiser en attaque en match 5c/5
Ultimate	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir-faire une passe • Savoir réceptionner une passe • Savoir se positionner en match
Base-Ball	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le jeu d'attaque et de défense • Savoir organiser le jeu
Escalade	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de grimper en toute sécurité tout en progressant dans les différents parcours

Objectifs du cours

L'objectif du cours de religion est de permettre aux élèves de comprendre les questions religieuses qui se posent aujourd'hui et de pouvoir se situer face à celles-ci en se référant à la façon dont elles ont été abordées par la culture occidentale en générale et par le christianisme en particulier.

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

C2

Elargir à la culture en pratiquant l'analyse historique, en interrogeant et en se laissant interroger par les sciences et les sciences humaines, en pratiquant le questionnement philosophique et en analysant la dimension sociale de la vie humaine. Dans ce cadre, les élèves découvriront la culture grecque antique et en particulier sa religion et la naissance de la philosophie.

C3

Comprendre le christianisme en lisant et analysant les textes bibliques de façon correcte, en décodant les modes de relation au religieux et en explicitant le sens des rites et des symboles. Dans ce cadre les élèves aborderont la question du lien entre religion et politique dans le paganisme et le christianisme et découvriront l'Exode comme fondement de la foi vétéro-testamentaire et la résurrection du Christ comme fondement de la foi néo testamentaire.

C4

Organiser une synthèse porteuse de sens, entre autre, en organisant des notes de cours qui permettent de maîtriser la matière de façon aisée.

C5

Communiquer, entre autre, en étant capable de répondre à une question posée par un tiers de façon aisément compréhensible pour celui-ci.

Dans le cadre de la formation E.P.C. sera abordée la question du rapport entre pouvoir et vérité.

Moyens d'évaluation

Etant donné que les questions abordées dans le cadre du cours demandent des développements très longs, le nombre d'évaluations par période seront limitées à une ou deux. Elles seront appelées « travaux formatifs » (T.F.) et se feront essentiellement sous deux formes :

1. Des lectures de textes qui montreront que l'élève est capable d'aller chercher les informations liées à la thématique étudiée et de rendre compte du propos de quelqu'un d'autre de façon objective.
2. Des interrogations qui montreront que l'élève est capable de restituer de façon précise, complète et objective les propos tenus en classe qu'il a préalablement synthétisés dans des notes de cours ; mais aussi qu'il est capable de les réinvestir dans une réflexion plus personnelle.

Ces T.F. préparent aux deux « travaux certificatifs » (T.C.) qui ont lieu en décembre et en juin et qui reprendront les travaux formatifs qui auront été, préalablement, corrigés en classe.

Critères de réussite

La réussite (10/20 et 20/40) des deux T.C. garantit la réussite de l'année en religion. Pour les élèves qui n'auraient pas obtenu ces résultats aux T.C. une moyenne de 50% dans l'addition de tous les travaux de l'année permet, aussi, cette réussite. Si aucun de ces deux critères n'est rencontré, le conseil de délibération statuera sur base des compétences non acquises.

NB : La compétence 1 : formuler une question d'existence, est acquise en 5^{ème}.

Objectifs du cours

Le programme de français s'inscrit dans une démarche visant l'intégration et l'émancipation de l'élève dans la société. Ainsi, à travers l'acquisition de savoirs, aptitudes et compétences, il cherche avant tout à ouvrir le jeune sur le monde, à le pourvoir des ressources indispensables à la suite de son parcours d'apprenant mais aussi d'acteur culturel et, plus globalement, de citoyen responsable et critique.

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

Le cours sera construit sous forme de séquences regroupées en parcours thématiques.

Les contenus abordés en sixième année s'inscriront dans la continuité de la cinquième. Nous aborderons l'humanisme ainsi que les courants littéraires du XXe siècle : surréalisme, absurde, existentialisme. Nous travaillerons également l'exposé informatif et argumentatif, la synthèse de documents, la lettre ouverte, ... Enfin, nous terminerons le « carnet culturel » commencé en cinquième année.

Ce contenu pourra être revu en fonction de l'offre culturelle ou des besoins spécifiques des élèves. Il sera articulé en fonctions des unités d'acquis d'apprentissage :

1. **Justifier, expliciter** : communiquer oralement ou par écrit une justification ou une explicitation de procédures et en discuter.
2. **Rechercher l'information** : rechercher et sélectionner des informations pertinentes, les rassembler dans un portefeuille de documents organisés et référencés.
3. **Réduire, résumer, synthétiser** : synthétiser un ensemble de documents afin de répondre à une question et dans le but de transmettre rapidement des connaissances à autrui.
4. **Défendre une opinion par écrit** : réagir à l'opinion et à l'argumentation d'autrui, entre pairs ou dans une relation asymétrique.
5. **Défendre une opinion (oral)** : exprimer son appréciation d'une expérience et répondre et réagir à la parole de l'autre.
6. **S'inscrire dans une œuvre culturelle** : s'approprier la culture en l'expérimentant à travers la re-composition, l'amplification ou la transposition d'une œuvre
7. **Partager des expériences culturelles** : relater ses expériences culturelles et en faire part à autrui.

Ces unités mobilisent systématiquement des ressources langagières et des compétences communicationnelles. C'est pourquoi une attention particulière est accordée à la maîtrise de la langue française (« Apprendre, c'est d'abord développer sa maîtrise de la langue »).

Moyens d'évaluation

Afin de certifier l'acquisition des UAA travaillées, des évaluations seront organisées durant les sessions d'examens mais aussi lors d'épreuves hors session. Ces évaluations permettront d'attester la réussite de l'élève selon la pondération décrite dans le Règlement des Etudes de l'école.

Les évaluations certificatives seront toujours annoncées au préalable et dans un délai raisonnable afin de permettre aux élèves d'organiser leur temps de travail et de préparation de l'épreuve. Hors session, les dates seront déterminées en concertation avec le groupe classe.

Une moyenne arithmétique des résultats obtenus lors des épreuves certificatives apparaîtra au bulletin ainsi que le détail des UAA acquises et non acquises.

La pondération des UAA sera précisée aux élèves et fixée en fonction des parcours réalisés. L'ensemble des UAA doit être acquis de manière satisfaisante pour réussir.

L'exercice des UAA étant basé sur un transfert de savoirs et la mobilisation de notions, l'étude régulière de la matière reste une clef de la réussite. De même, il est évident qu'une participation active au cours et la tenue de notes complètes sont indispensables.

Pour réussir, l'élève doit également satisfaire dans l'exercice de compétences dites « transversales »: être présent, ponctuel, avoir son matériel (documents, matériel de prise de notes, journal de classe,...),...

Les élèves sont tenus de présenter toutes les évaluations. En cas d'absence justifiée, il est de leur responsabilité de prendre contact avec le professeur dès leur retour à l'école afin de fixer les modalités de récupération. Toute évaluation non présentée endéans la semaine sera sanctionnée par un zéro. Il en est de même pour les travaux remis hors délais.

Critères de réussite

Les productions seront évaluées sur la base de quatre critères : lisibilité/audibilité, recevabilité, intelligibilité et pertinence. Les sous-critères et indicateurs seront précisés en fonction des genres.

Divers

- Le matériel requis pour suivre le cours est assez simple : supports distribués en classe (photocopies de la séquence en cours et fiches- mémo dans une farde de « transport »), plumier "de base" : stylo ou bic bleu ou noir, quelques feutres de couleur, ..., feuilles de papier propres pour la prise de notes.
- Il est également conseillé aux élèves de disposer d'outils orthographiques personnels et adaptés à ses besoins.
- Des séances de remédiation en français et en français langue scolaire (FLS) sont proposées aux élèves qui nécessitent un soutien dans leurs apprentissages. Les élèves sont invités à s'y rendre sur base volontaire, sur le conseil de leur professeur, du conseil de classe ou de façon spontanée. Les professeurs titulaires et remédiateurs collaborent et échangent régulièrement afin d'assurer le suivi des élèves.

Objectifs du cours

Le but de l'apprentissage du néerlandais est de développer la capacité à communiquer dans l'une des langues officielles du pays (également parlée aux Pays-Bas), à découvrir la richesse de la culture flamande et néerlandaise, et à dépasser ainsi les frontières linguistiques du pays afin de s'ouvrir à de nouveaux horizons (sociaux, professionnels, culturels, ...).

Le cours de néerlandais visera à développer les quatre compétences linguistiques essentielles (écouter, lire, parler et écrire) et se basera pour cela sur l'apprentissage du vocabulaire et de la grammaire. Ces derniers seront considérés comme des outils qu'il faudra développer en spirale, de façon progressive et régulière, au fur et à mesure que de nouveaux champs thématiques et de nouvelles fonctions langagières seront abordées au cours de l'année.

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

Le cours de néerlandais s'articulera autour de l'apprentissage et du développement du **code** (vocabulaire et grammaire) et des **compétences linguistiques** (chacune déclinée en différentes intentions de communication appelées UAA) :

- **Compréhension à l'audition** (CA) : écouter pour (s')informer / (faire) agir
- **Compréhension à la lecture** (CL) : lire pour (s')informer / (faire) agir
- **Expression orale** (avec ou sans interaction) (EO) : parler avec ou sans interaction pour (s')informer / faire agir
- **Expression écrite** (EE) : écrire pour (s')informer / faire agir

Chaque compétence sera travaillée à travers les différents **champs lexicaux** abordés en cours (en fonction des décisions pédagogiques prises par le professeur). Ces derniers seront choisis parmi les champs lexicaux suivants : *caractéristiques personnelles, habitat et environnement, vie quotidienne, loisirs, voyages, relation à l'autre, santé et bien-être, enseignements et apprentissage, achats et services, nourriture et boissons, météo et climat et division du temps.*

Au terme de la 6^e TQ, l'élève aura atteint le niveau de maîtrise A2+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR).

Moyens d'évaluation

Travail journalier (évaluation formative) : inclut les interrogations, devoirs et présentations et porte sur le code et/ou les compétences. Il se fait tout au long de l'année et a pour objectif de préparer l'élève à l'évaluation certificative.

Attention : en cas d'absence lors d'une évaluation, l'élève devra 1) justifier son absence, 2) se manifester auprès de son professeur à cet égard et 3) se présenter au moment convenu pour la repasser. Si ce procédé n'est pas respecté dans son intégralité, l'élève recevra alors la note de zéro. En cas d'un travail non-rendu, l'élève recevra également la note de zéro.

Certifications de période 2 / examens de juin (évaluation certificative) : évaluation des quatre compétences au moyen d'une tâche globale, contextualisée, nouvelle, complexe, ouverte et finalisée.

Pour réussir le cours en fin d'année, l'élève devra obtenir au moins cinquante pour cent (50%) à l'ensemble des compétences évaluées aux certifications de période 2 et de juin. La moyenne de cet ensemble est calculée comme suit :

- **Compréhension à l'audition** (CA) = 30%
- **Compréhension à la lecture** (CL) = 20%
- **Expression orale** (avec ou sans interaction) (EO) = 30%
- **Expression écrite** (EE) = 20%

Critères de réussite

1. **Compréhension à l'audition** (CA) et **compréhension à la lecture** (CL)

L'élève devra montrer qu'il/elle est capable de sélectionner dans le support oral ou écrit choisi différentes informations pertinentes par rapport à la tâche donnée.

1. **Expression orale** (EO) avec ou sans interaction

La pondération tiendra compte des critères suivants : la pertinence et la cohérence du contenu, la qualité de la prononciation, le rythme du débit de parole, la justesse et la richesse du vocabulaire et de la grammaire.

1. **Expression écrite** (EE)

La pondération tiendra compte des critères suivant : la pertinence et la cohérence du contenu, la structure du texte, la justesse et la richesse du vocabulaire et de la grammaire.

Divers

Des remédiations seront organisées toutes les semaines à l'école afin d'aider l'élève à venir à bout de ses difficultés.

Objectifs du cours

Les mathématiques sont « scientifiques » : elles constituent un regard et un langage sur le monde fondés sur un ensemble de présupposés, de connaissances et de compétences construits par une communauté scientifique. **Entre objets et outils**, les concepts mathématiques, les techniques et méthodes associées sont adaptables à de multiples contextes, et sont ainsi mobilisés dans de nombreux domaines tels que les sciences, l'ingénierie, les médias, le développement des nouvelles technologies, l'écologie, ...

Les mathématiques sont également « scolaires » : construites sur des fondements scientifiques, elles sont structurées autour d'un enseignement et en fonction de ses finalités sociétales. Le travail mathématique entend initier l'élève à **une certaine façon d'argumenter, dans un cadre de pensée et avec un langage propre à cette discipline**. Il apprend aux élèves à **comprendre des concepts**, à **modéliser des situations**, à **justifier un raisonnement**.

Enfin, les connaissances mathématiques, même très élémentaires, **appartiennent à la culture** : elles servent à exprimer la structure logique des choses et des phénomènes et sont par là **un instrument du sens critique**.

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

Le référentiel des compétences terminales et savoirs requis en mathématiques à l'issue des humanités générales et technologiques distingue les unités d'acquis d'apprentissage (UAA) par années. Les intitulés des cinq UAA du programme de 5^e année (mathématiques générales) sont :

UAA2	Modèles de croissance
UAA4	Probabilités

Ces différents contenus sont abordés au travers de **trois compétences complémentaires** :

- **CONNAITRE (C)** = Construire et expliciter des ressources
- **APPLIQUER (A)** = Mobiliser des acquis identifiés
- **TRANSFERER (T)** = Mobiliser des acquis en autonomie

Moyens d'évaluation

- Des évaluations **à valeur formative** peuvent être organisées pendant les cours (non-comptabilisées au bulletin). Elles peuvent également prendre la forme de préparations à domicile.
- L'évaluation **certificative** peut comprendre pour sa part :
 - de courtes interrogations orales ou écrites portant sur la matière du cours du jour ou du cours précédent ;
 - des travaux cotés ;
 - des interrogations annoncées à l'avance portant sur une matière plus étendue;

- les examens organisés dans le cadre des certifications de période 2 et de juin. A cette occasion chaque compétence (Connaître, Appliquer, Transférer) intervient pour au moins 25 % des points.

A la suite d'une absence justifiée, l'élève est tenu dès son retour de prendre rendez-vous avec son professeur afin de représenter son évaluation dans les meilleurs délais. A défaut, une cote nulle pourra être attribuée.

Critères de réussite

L'élève doit être capable de :

- expliciter avec précision un savoir, une procédure, et évoquer les connaissances qui se rapportent à l'ensemble des savoirs et savoir-faire qui seront actualisés, découverts, mobilisés au cours de l'unité d'apprentissage, et montrer qu'il en saisit le sens et la portée.
- opérer des raisonnements pertinents, construire des enchaînements cohérents et acquérir des automatismes qui sont de l'ordre de l'application ;
- modéliser et dégager dans un énoncé les informations utiles, choisir les outils qui lui sont nécessaires, construire son raisonnement et formuler in fine sa réponse par une phrase correctement exprimée.

L'élève doit être régulièrement présent au cours, **avec son cours et son matériel**. Il doit **tenir son cours en ordre** et être en mesure de présenter des notes reflétant les activités réalisées en classe. L'élève doit également conserver tous les travaux et interrogations effectués durant l'année scolaire.

Matériel pédagogique spécifique

- Une calculatrice (de type CASIO ou Texas Instrument) permettant de calculer avec des fractions, des puissances, des radicaux, (racine carrée et racine de x), des nombres trigonométriques (PI, SIN, COS, TAN), des logarithmes (LOG, LN), des factoriels (!) ;
- Une équerre ou une latte.

Le matériel non spécifique (cahiers, classeurs, stylos, etc) sera précisé par l'enseignant en début d'année.

----- * * -----
*
*

« La plupart des gens aiment les maths. L'ennui, c'est qu'ils ne le savent pas. »
Mickaël Launay, *Le Grand roman des maths*

TI 6 :: FORMATION HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

Objectifs du cours

Le cours de formation historique et géographique a pour finalité fondamentale d'aider le jeune à comprendre le monde d'aujourd'hui pour lui permettre, demain, d'être un citoyen responsable. Dans cette optique, la formation historique et géographique a pour objet de contribuer à la compréhension du présent en appréhendant celui-ci sous sa dimension temporelle et spatiale. Pour atteindre cet objectif, le cours sera composé de deux parties distinctes qui seront chacune évaluées avec leurs propres compétences.

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

Formation historique :

- C.1 : Situer dans le temps**
- C.2 : Critiquer**
- C.3 : Comparer**

Formation géographique :

- C.1 : Positionner et situer des objets dans l'espace**
- C.2 : Établir l'existence de lien entre des composants du territoire**
- C.3 : Utiliser des représentations cartographiques pour décrire/expliciter une répartition spatiale/une dynamique spatiale**

Dans le cadre du cours les élèves devront exercer les différentes compétences historiques et géographiques en passant par les étapes suivantes :

- **connaître** les différents concepts, repères temporels et références spatiales.
- **appliquer** la compétence dans des cas pratiques standardisés et connus de l'élève.
- **transférer** la compétence dans un contexte original.

Le cours de formation historique et géographique se divise en plusieurs thèmes qui seront abordés sur l'ensemble du troisième degré :

Pour la partie historique :

- Belgique fédérale.
- Les extrémismes.

Pour la partie géographique :

- Les bassins d'emploi.
- L'aménagement du territoire.

Moyens d'évaluation

Des évaluations seront organisées durant l'année académique sur un total de 40 points et durant les examens les évaluations certificatives porteront sur un total de 60 points. Attention : Certaines tâches

et interrogations seront organisées durant l'année : leurs évaluations pourraient être intégrées dans l'évaluation formative (périodes) et certificative (examens).

L'exercice d'une compétence débouche sur une production écrite. Elle sera évaluée en fonction d'une grille remise lors de chaque tâche. Une compétence sera au moins évaluée deux fois : un travail formatif, puis une évaluation certificative. Au terme de l'année, toutes les compétences doivent être acquises pour envisager la réussite en 6^e année. Un point supplémentaire qui porte son attention plus spécifiquement sur les savoirs et savoir-faire vus en classe permet également de statuer de la réussite ou non de l'élève.

Des évaluations et/ou travaux se tiendront en cours et en fin de chapitre.

L'élève qui n'a pas présenté d'évaluation pour cause d'absence justifiée la récupère lors de son retour en classe. C'est à l'élève à effectuer les démarches auprès de l'enseignant. **Les élèves absents à une évaluation devront impérativement présenter à l'enseignant une copie du certificat médical** et, à cette seule condition, représenter l'interrogation. Dans le cas contraire, l'évaluation de l'interrogation sera sanctionnée par un zéro. En cas de remise de travaux en retard, un point sera retiré par jour de retard. Après une semaine, l'élève sera sanctionné par un zéro.

Critères de réussite

La grille d'évaluation s'articule en fonction des productions autour des axes suivants :

- Pertinence, profondeur et précision des informations ;
- Cohérence de la production ;
- Qualités de la communication ;
- Faculté de dépassement par rapport à la tâche et autonomie dans la réalisation de la tâche ;
- L'aptitude à lire, synthétiser, comprendre, critiquer et comparer des documents et des sources de différents types (textes, images, cartes, graphiques, tableaux) ;
- L'aptitude à tracer/compléter/analyser/commenter une ligne du temps ;
- Écrire une synthèse explicative sous différentes formes (tableau, graphique, texte, carte/croquis cartographique) ;
- L'aptitude à manipuler des outils de représentation de l'espace ;
- L'aptitude à lire/commenter une carte thématique/schématique, un croquis cartographique, une image de l'espace terrestre.

Divers

Enfin, les élèves sont tenus à avoir à chaque cours leur journal de classe, leur cours de de formation historique et géographique (format A4) un classeur/une farde à anneaux ou cahier Atoma, du matériel d'écriture et des crayons de couleur ainsi que leur manuel et les documents remis par l'enseignant. En cas d'absence de l'élève, le cours sera spontanément mis en ordre. Afin de faciliter l'acquisition du savoir et des compétences, les élèves devront se procurer un exemplaire du manuel scolaire « TerreHistoire », tome 2, aux éditions Érasme. L'utilisation de ce manuel sera complétée par des prises de notes. L'élève devra être attentif et autonome lors de ces prises de note.

TI 6 :: FORMATION SOCIALE ET ECONOMIQUE

Objectifs du cours

Le cours de formation sociale et économique a pour finalité fondamentale d'aider le jeune à comprendre le monde d'aujourd'hui pour lui permettre, demain, d'être un citoyen responsable. Dans cette optique, le cours a pour objet de contribuer à la compréhension du présent en appréhendant celui-ci sous sa dimension sociale, économique, juridique, psychologique et institutionnelle, autrement dit en l'inscrivant dans une perspective pluridisciplinaire.

APPROCHE TRANSDISCIPLINAIRE.

Le cours de formation sociale et économique est enseigné en parallèle avec le cours de formation historique et géographique. Certains thèmes (l'organisation politique de la Belgique et le marché du travail) sont communs aux deux cours, ils seront dès lors abordés conjointement.

Enfin, le cours de formation sociale et économique s'inscrit pleinement dans le cadre de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté à travers les U.A.A. suivants qui seront abordés de manière transversale à travers le module sur la Belgique fédérale :

- L'Etat : pourquoi, jusqu'où ? (UAA 3.1.6)
- Participer au processus démocratique (UAA 3.1.5)
- Liberté et responsabilité (UAA 3.1.4)

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

Table des matières :

- 1.) Le marché du travail et la mondialisation.
- 2.) Le citoyen et l'Etat.
- 3.) Les interactions médiatiques.

Pour satisfaire les exigences du cours l'élève doit acquérir les compétences suivantes :

C.1 : connaître les différents concepts, repères temporels et références spatiales. (50 %)

C.2 : appliquer la compétence dans des cas pratiques standardisés et connus de l'élève. (30 %)

C.3 : transférer la compétence dans un contexte original. (10%)

Dans le cadre du cours les élèves devront exercer les différentes compétences ainsi que les savoir et savoir-faire suivants :

- **Analyser et critiquer les pratiques médiatiques.**
- **Analyser et comprendre un marché ou un contrat de travail.**
- **Analyser une décision/proposition du pouvoir public et raisonner en contribuable avisé.**

Moyens d'évaluation

Des évaluations certificatives seront organisées durant l'année académique sur un total de 40 points et durant les examens les évaluations porteront sur un total de 60 points. Par ailleurs, des évaluations formatives aideront les élèves dans l'acquisition de compétences afin de garantir leurs réussites

Les élèves absents à une évaluation certificative devront impérativement présenter à l'enseignant une copie du certificat médical et, à cette seule condition, représenter l'interrogation. Dans le cas contraire l'évaluation de l'interrogation sera sanctionnée par un zéro. C'est à l'élève à effectuer les démarches auprès de l'enseignant.

Critères de réussite

L'élève doit être capable de :

- expliciter avec précision un savoir, une procédure, et évoquer les connaissances qui se rapportent à l'ensemble des savoirs et savoir-faire qui seront actualisés, découverts, mobilisés au cours de l'unité d'apprentissage, et montrer qu'il en saisit le sens et la portée.
- opérer des raisonnements pertinents, construire des enchaînements cohérents et acquérir des automatismes qui sont de l'ordre de l'application ;
- modéliser et dégager dans un énoncé les informations utiles, choisir les outils qui lui sont nécessaires, construire son raisonnement et formuler in fine sa réponse par une phrase correctement exprimée.

Divers

Les documents nécessaires à la réalisation des compétences du cours seront remis par l'enseignant à chaque élève. Néanmoins, les élèves sont tenus à avoir à chaque cours leur journal de classe, leur cours de de formation sociale et économique (format A4, classeur ou cahier atoma), du matériel d'écriture ainsi que les documents remis par l'enseignant. Le non-respect de ces règles et des autres points du règlement d'ordre intérieur peuvent amener à l'exclusion de l'élève du cours et à d'autres sanctions disciplinaires. Il va de soi qu'en cas d'absence de l'élève le cours de formation sociale et économique sera spontanément mis en ordre. Attention, le cours théorique sera essentiellement exposé sous forme de prises de notes. L'élève devra donc être attentif et autonome dans sa prise de note.

Objectifs du cours

Conformément aux projets éducatifs et pédagogiques de l'Institut Saint Luc, la finalité du cours de Formation scientifique est de permettre à l'élève de se former, de découvrir, de se situer dans son milieu naturel, de comprendre le monde qui l'entoure et de poser un regard critique sur les comportements à adopter.

Objectifs du cours

Mettre en œuvre la démarche scientifique :

- Problématisation (émission d'hypothèses),
- Recueil et traitement des informations (recherches, utilisation de modèle, analyse des résultats expérimentaux...etc.),
- Structuration des connaissances (communication orale ou écrite).

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

Unités d'acquis d'apprentissage :

Les concepts-clés de la formation scientifique de base ont été groupés en cinq thèmes.

Le programme propose 5 unités d'acquis d'apprentissage (UAA) :

UAA16	UAA17	UAA18	UAA19	UAA20
Évolution du vivant	Les ondes électromagnétiques	L'être humain et les microorganismes	Oxydants et réducteurs	Énergies : choix judicieux et utilisation rationnelle

Compétences :

Trois dimensions : C-A-T

- Expliciter des connaissances (C) : Acquérir et structurer des ressources,
- Appliquer (A) : Exercer des savoirs faire,
- Transférer (T) : Développer des compétences.

Moyens d'évaluation

Dans la mesure du possible, en moyenne 2 évaluations par période en dehors des examens.

- Devoirs et préparations d'exercices (retard ou non réalisé = 0)
- Contrôles de synthèse
- Interrogations formatives et certificatives intermédiaires
- Travaux de recherche et exposés oraux
- Certifications de période 2 et examen de Juin.

Conformément au R.O.I., l'élève doit, dans le cas d'une absence justifiée à une interrogation, représenter cette interrogation SUR SA PROPRE INITIATIVE dès son retour et selon les modalités convenues avec le professeur. Dans le cas contraire ou si absence injustifiée, la note sera de 0.

Lors des examens, les compétences seront évaluées en moyenne comme suit et en fonction du prescrit du programme officiel, qui diffère selon l'UUA abordée :

Connaitre (25%), Appliquer (50%) et Transférer (25%).

Pour le travail formatif, la pondération sera répartie en fonction du prescrit du programme.

Critères de réussite

Dans le cadre du cours de formation scientifique, les critères de réussite sont les suivants :

1. Appropriation :

L'élève doit être capable de reformuler les concepts vus en classe, de façon pertinente et bien organisée. Il énonce et interprète correctement un problème. La question doit être bien cernée et les données utiles bien sélectionnées.

2. Investigation :

L'élève utilise une stratégie adéquate en fonction de ses observations et de l'objectif. Il mène à bien une recherche expérimentale et repère les facteurs pouvant influencer un phénomène. Il réalise en autonomie une recherche documentaire de qualité.

3. Traitement de l'information

L'élève utilise les formules adéquates en veillant à respecter les unités. Il établit des liens entre les différents concepts et utilise des modèles et des principes pour élaborer des explications, prévoir une évolution ou encore faire une hypothèse.

4. Structuration/validation

L'élève élabore une synthèse critique et construit un raisonnement logique. Il transfère des modèles, des démarches ou des concepts dans une autre situation (ou une autre discipline) ou critique une proposition.

5. Communication

La production de l'élève (orale ou écrite) indique un degré de maîtrise (vocabulaire scientifique) dans un langage correct et précis. Il utilise correctement les outils de communication et respecte les consignes. Il fait appel aux notions mathématiques nécessaires à son développement.

6. Implication

L'élève fait preuve d'autonomie, d'initiative, de curiosité et démontre sa capacité à travailler seul et/ou en groupe.

Matériel scolaire

L'élève apportera à chaque cours ses notes de cours et le matériel classique de l'élève :

- Bloc de feuille A4 ; stylo ; bic 4 couleurs ; crayon ; latte ; classeur...
- Un marqueur pour tableau blanc (type effaçable vileda, couleur foncée)
- Un classeur avec 1 intercalaire pour classer interrogation et devoir.
- Calculatrice.

TI 6 :: HISTOIRE DE L'ART & ANALYSE ESTHÉTIQUE

Objectifs du cours

Le cours comprend une approche théorique accompagnée d'applications concrètes comprenant les objets principaux liés à chaque compétence. Nous favorisons ainsi la transposition des acquis au sein de l'option globale. L'imagination, la créativité, la sensibilité, l'approche des techniques, l'esprit critique et la réflexion seront les moteurs essentiels de cette démarche.

Le cours d'HAAE se divise en deux parties :

- L'histoire de l'art permet de découvrir les œuvres et leur contexte selon une chronologie (étalée sur 4 ans).
- L'analyse esthétique permet d'apprendre à observer et à s'exprimer à propos d'œuvres d'art par des analyses à la fois structurées et sensibles.

La transversalité : diverses sorties culturelles sont envisagées avec les cours généraux et graphiques.

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

Compétence 1/ Contextualiser

- Relier l'œuvre à son contexte.
- Opérer des synthèses.
- Etablir des connexions interdisciplinaires.
- S'ouvrir avec tolérance à la diversité culturelle.

Compétence 2/ Analyser

- Structurer et rédiger une analyse en utilisant le vocabulaire spécifique à l'histoire de l'art.
- Comparer et tresser des relations ou opposition entre les artistes et/ou leurs œuvres ainsi qu'entre les courants. Distinguer ainsi une vision subjective et objective.
- Poser une critique argumentée, sensible qui peut mener à la compétence 3 : identifier l'artiste ou le mouvement.
- Connaître le vocabulaire spécifique/technique à la période/style.

Compétence 3/ Identifier-connaître

- Sur base de l'analyse, identifier les artistes et les courants ainsi que quelques œuvres célèbres pour chaque artiste.
- Identifier et reconnaître les caractéristiques stylistiques à partir d'œuvres, y compris des œuvres que nous n'avons pas analysées en classe.

Compétence 4/ Rechercher

- Puiser l'information dans diverses sources.
- Se documenter : faire des recherches précises et rigoureuses de textes ou d'images en indiquant ses sources.
- Proscrire les copier-coller et le plagiat.

Table des matières

Les deux parties du cours se donnent en complémentarité tout au long de l'année. En clair, lors du cours d'histoire de l'art, les analyses d'œuvres sont toujours intégrées, en respectant la structure de la grille d'analyse esthétique fournie à l'élève et omniprésente dans le syllabus.

- L'histoire de l'art :

En 6^{ème} année, le cours commence avec les grands courants de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle jusqu'au XX^{ème} siècle.

- L'analyse esthétique :

La grille d'analyse est utilisée de manière permanente à tous les cours de 5^{ème} et de 6^{ème} année.

Moyens d'évaluation

Pondération entre les compétences : C.1/ Contextualiser-apprécier : 25% ; C.2/ Analyser : 40% ; C.3/ Identifier-connaître : 25% ; C.4/ Rechercher : 10%

Périodicité : l'évaluation **certificative** se fait en décembre et en juin : elle reprend la matière vue pendant l'année, à la fois en histoire de l'art et en analyse esthétique.

L'évaluation **formative** se fait tout au long de l'année, oralement en classe les élèves sont régulièrement amenés à analyser les œuvres. En fin de chapitre, une évaluation formative est réalisée. Elle permet à l'élève de percevoir les éléments intégrés et non intégrés par un retour du professeur précis et individuel.

Si votre absence au cours est justifiée :

Si l'élève est absent lors d'une évaluation et que cette absence est justifiée, il est tenu de venir trouver le professeur dès son retour afin de fixer une date pour présenter l'épreuve sur un temps de midi.

Critères de réussite

- **Pertinence** : propos en adéquation avec les objectifs
- **Profondeur** : dans l'argumentation et l'analyse
- **Précision** : être rigoureux et complet dans les réponses et analyses.
- **Structure** : s'approprier et décortiquer la grille d'analyse
- **Communication** : orale et écrite en maîtrisant le vocabulaire spécifique

Divers

- L'élève dispose d'un syllabus à apporter à chaque cours afin de prendre note.
- Pour les élèves absents, les élèves en difficulté dans la prise de notes ou les élèves ayant besoin de se rassurer quant à leur prise de note, l'ensemble de la matière est disponible sur une plateforme internet : Padlet. Les œuvres abordées au cours y sont présentées, elles sont de qualité et en couleurs. Les QR codes renvoyant à ces notes sont systématiquement distribués au cours et les liens sont inscrits chaque semaine dans le journal de classe électronique, ils permettent donc aux absents de prendre connaissance du cours dès que possible, éventuellement avant le retour à l'école.

- Pour toute question concernant la matière ou la méthodologie liée au cours, le professeur est très disponible par mail et sur certains temps de midi (mardi et jeudi) dans le local où a lieu le cours d'histoire de l'art.

Objectifs du cours

Savoir **imaginer** et **réaliser** des réalités virtuelles en 3D, crédibles / réalistes en adéquation avec les projets demandés. Savoir en tirer des documents (images de synthèse / animation) qui favorisent une **communication** efficace et cohérente au service du projet traité.

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

Compétences

1. **Explorer, analyser** : Savoir analyser et respecter les consignes imposées, entreprendre de nouvelles recherches / découvertes et faire des liens entre les différentes notions vues aux cours.
2. **Imaginer** : Savoir mettre en place des techniques pour stimuler sa créativité propre et savoir conceptualiser un projet en trois dimensions.
3. **Concevoir, communiquer** : Savoir faire passer un message clair et efficace par des choix techniques, colorimétriques et typographiques judicieux, en adéquation avec les demandes.
4. **Utiliser** : Savoir utiliser les outils informatiques adéquats pour modéliser, manipuler, texturer, éclairer et visualiser le travail en 3D.
5. **Réaliser, produire** : Savoir sortir des images / animations cohérentes de qualité (cadrage + résolution), savoir organiser et fournir tous les fichiers nécessaires au bon fonctionnement du travail en 3D (textures images) et savoir respecter une nomenclature claire et cohérente.

Matières

Trois à quatre exercices seront indispensables pour préparer l'élève au jury de Noël (SIPS 1) et trois à quatre exercices supplémentaires seront nécessaires pour le préparer au jury de juin (SIPS 2).

Chapitre 1 - Agencement de primitives

Chapitre 2 - Manipulation de sous-objets (points, arrêtes, faces)

Chapitre 3 - Matériaux, Textures et lumières

Chapitre 4 - Courbes de Bézier

Chapitre 5 - Animation

Moyens d'évaluation

- **L'évaluation formative** est une évaluation continue, tout au long de l'année. Elle se base sur des critères d'évaluation propres à chaque exercice imposé aux cours et sera pondérée sur 10 à chaque période. Ces critères renvoient aux cinq compétences du cours. Toutes les compétences ne sont pas forcément évaluées pour chaque exercice.

- **L'évaluation certificative** est prévue sous forme de jurys (SIP), à Noël et en juin. Ces deux jurys sont de niveaux et d'exigences différents. Chaque jury posera un cahier des charges bien précis comprenant des critères détaillés sous forme d'indicateurs. Ceux-ci sont propres à chaque cours d'option et sont liés aux cinq compétences (reprises au point II).

Les évaluations certificatives attesteront (ou non) de la réussite du module prépresse pour l'obtention du certificat de qualification de 6ème (CQ6).

Note : SIP = Situation d'Intégration Professionnalisante

Critères de réussite

La réussite du **module 3D** passe par la réussite globale des **trois critères d'évaluation** : la conformité de la production, la qualité esthétique et les impératifs techniques.

Ces critères reprennent globalement : la conformité de la production, la qualité esthétique et les impératifs techniques.

Ils sont détaillés sous forme d'indicateurs et sont propres à chaque exercice / à chaque jury.
Ces indicateurs sont liés aux cinq compétences (reprises au point II).

La réussite du « certificat de qualification » (CQ6) passe par la réussite des trois modules ! (le module pré-presse, le module multimédia et le module 3D)

Note : Si **un seul** des trois modules est en échec, l'élève aura l'occasion de pouvoir se rattraper lors d'une deuxième session (fin août).

Divers

Matériel scolaire (à avoir à tous les cours)

- Son **journal de classe**.
- Un **carnet/cahier** (relié) pour y inscrire ses notes de cours et les consignes.
- Une **clé usb** (min. **16 Gb, nommée !**) + un accès à un espace internet (**google drive**) pour contenir tous les documents de recherches et les travaux de l'élève.

Notes :

- o Des ordinateurs sont mis à la disposition des élèves, dans les locaux de l'école.
- o Si l'élève apporte son ordinateur personnel, il doit impérativement apporter une souris afin de pouvoir assurer un travail efficace !
- o Le logiciel Blender utilisé au cours de 3D est un logiciel libre de droit.

Objectifs du cours

L'objectif général du cours de Studio est de rendre l'élève capable de concevoir des projets graphiques et des mises au net statiques ou animées par l'utilisation des outils informatiques, de les soumissionner et d'évaluer leur qualité. Cet objectif est traduit en pratique par l'acquisition de plusieurs compétences.

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

Compétences

1. Explorer - Analyser

Identifier, analyser, choisir les bons procédés techniques pour acquérir l'autonomie nécessaire dans les logiciels bitmap et vectoriel : Connaître et savoir exploiter les différents formats de fichiers ; préparer la sortie des documents produits pour le web et/ou l'impression ; évaluer la qualité des documents produits ; apprendre à respecter la méthode de travail ; planifier les étapes de création d'un document ; savoir utiliser les techniques adéquates en fonction du cahier des charges

2. Imaginer

Stimuler les processus de créativité, faire des avant-projets en utilisant le dessin comme outil d'expression et de reproduction ; réaliser des story-boards pour mettre en place une idée

3. Concevoir - Communiquer

Concevoir des projets graphiques 2D/3D statiques et animés : Utiliser la technique du dessin, de la représentation et l'outil informatique pour réaliser des mises au net et traiter des rendus ; savoir analyser et créer un document en identifiant les éléments principaux de communication : couleurs, formes, typographie, composition, sens de lecture... ; soumettre un projet en appliquant les principes de base du marketing

4. Utiliser

Utiliser l'outil informatique à travers les logiciels enseignés et se les approprier : connaître et appliquer les procédures techniques ; résoudre des problèmes courants ; utiliser et appliquer les fonctions de base des logiciels vus saisir des textes et utiliser un traitement de texte ; acquérir l'autonomie nécessaire à l'application des techniques apprises

5. Réaliser - Produire

Produire et traiter des images et signes graphiques en réalité virtuelle : acquérir des images en utilisant l'appareil photo numérique et le scanner ; calibrer, transformer des images ; réaliser des rendus et des graphismes stylisés ; appliquer des techniques de sélection, de détourage, de retouche, d'effet et d'animation ; préparer la sortie d'un document et sauvegarder les images ; mettre en page un document en composant texte et image ; articuler forme et contenu ; préparer des blocs textes ; assurer la qualité typographique d'un texte (règles...) ; créer l'harmonie texte/image et savoir composer ; concevoir des mises en page statiques et animées

Matières

Tout au long de l'année l'élève apprend à créer des mises en page adaptées au format web et à utiliser des outils de développement du langage web.

- Travail de mise en page statique adapté pour le web
- Aborder les bases du langage web
- Utiliser des outils qui permettent de modifier l'apparence des pages d'un site.
- Réalisation d'interactions
- Création d'animations
- Gestion des fichiers et dossiers d'un site web

Moyens d'évaluation

Durant l'année, l'élève devra réaliser divers travaux créatifs et techniques (travaux formatifs) en respectant des consignes précises. Plusieurs travaux (généralement 1-2) évalués sur /10 seront demandés par période. La moyenne de la période affichée dans le bulletin sera la moyenne des ces notes.

- La non remise de ces travaux entraîne un échec pour le travail. L'élève absent de manière justifiée pourra rendre le travail à une date ultérieure convenue d'un commun accord avec l'enseignant.
- Pour chaque travail, l'élève reçoit une feuille de consignes comprenant le critères d'évaluation pour le travail ainsi que la pondération des points pour chaque critère.
- En décembre et en juin, l'élève sera certifié. Il présentera une production selon un cahier des charges bien précis sur un thème choisi par l'ensemble des professeurs de cours graphiques. Ces épreuves certificatives seront sous forme de jurys, et permettront d'acquérir les module Prépresse, 3D et Web. En juin le jury sera composé des professeurs graphiques de la section ainsi que de professionnels extérieur à l'école.

À la fin de ses deux années d'étude dans la section infographie l'élève obtiendra son CESS ainsi que sa qualification

Critères de réussite

1. CONFORMITÉ DE LA PRODUCTION: EXPLORER, ANALYSER, REALISER, PRODUIRE:

- Savoir respecter des consignes.
- Savoir soumettre et présenter un produit fini correspondant au cahier des charges.
- Savoir justifier ses choix, sa démarche et ses préférences esthétiques.

2. QUALITÉS ESTHÉTIQUES: IMAGINER, CONCEVOIR, COMMUNIQUER:

- Savoir respecter les principes de communication, de lisibilité textes/images.
- Savoir stimuler le processus de création.
- Savoir envisager avec créativité différentes réponses aux consignes et en évaluer la portée.
- Faire preuve d'autonomie.

3. IMPÉRATIFS TECHNIQUES:

- Savoir pratiquer différentes techniques (2D,3D) de création et de dessin, dont l'outil informatique pour la transmission d'une idée ou d'un message

Objectifs du cours

L'objectif du cours d'analyse de l'image est d'**apprendre à analyser** des productions visuelles existantes pour en comprendre leur mécanisme et leur potentiel communicant. Les apprentissages qui découlent de ses analyses seront **mis en application** dans des productions visuelles créatives et personnelles.

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

1. EXPLORER ANALYSER

- être capable d'analyser les modes de construction et de signification des images.
- être capable de fournir une documentation et une recherche pertinente.

2. IMAGINER

- être capable d'exploiter largement les moyens de créativité pour communiquer visuellement un message.
- être capable d'exploiter la documentation, l'analyse et les divers moyens d'expression graphique pour fournir des projets variés et originaux.

3. CONCEVOIR COMMUNIQUER

- être capable de concevoir des projets graphiques en utilisant les éléments de communication visuelle (règle de composition, de typographie, couleurs...)
- mettre en valeur son travail et son propos par la mise en page (équilibrée, harmonieuse, originale)

4. UTILISER

- être capable d'acquérir et d'exploiter les différents procédés techniques, dont l'outil informatique.
- être capable d'acquérir une méthode de travail et une autonomie dans l'utilisation des différents procédés.

5. RÉALISER PRODUIRE

- être capable de produire et de traiter des images en noir et blanc, en couleur et en réalité virtuelle.
- être capable de mettre au net un projet créatif. Faire preuve de soin.
- être capable de soumettre et de présenter un produit correspondant aux critères du marché et répondant aux consignes.

En 6ème année le cours propose de traiter des sujets et des supports de communication variés, tant au niveau du contexte que du format. Nous sommes amenés à nous intéresser à l'affiche culturelle, à l'image publicitaire, à la mise en page d'articles de magazine, à la typographie expressive, à l'image militante, à la photographie. Les sujets peuvent varier d'une année à l'autre et sont en rapport avec l'offre culturelle du moment.

Moyens d'évaluation

Durant l'année, l'élève devra réaliser divers travaux créatifs et analytiques (travaux formatifs) en respectant des consignes précises. Plusieurs travaux (généralement 2-3) évalués sur /10 seront demandés par période. La moyenne de la période affichée dans le bulletin sera la moyenne des ces notes.

Régulièrement il sera demandé à l'élève de prendre note de la matière théorique vue au cours. Ces prises de notes feront également l'objet d'évaluations régulières qui seront comptabilisées dans la moyenne.

- La non remise de ces travaux entraîne un échec pour le travail. L'élève absent de manière justifiée pourra rendre le travail à une date ultérieure convenue d'un commun accord avec l'enseignant.
- Pour chaque travail, l'élève reçoit une feuille de consignes comprenant le critères d'évaluation pour le travail ainsi que la pondération des points pour chaque critère.
- En décembre et en juin, vous serez certifié. Vous présenterez une production selon un cahier des charges bien précis sur un thème choisi par l'ensemble des professeurs de cours graphiques. Ces épreuves certificatives seront sous forme de jurys, et vous permettront d'acquérir les modules Studio - 3D et Studio - Web. En juin le jury sera composé des professeurs graphiques de la section ainsi que de professionnels extérieurs à l'école.

À la fin de ses deux années d'étude dans la section infographie vous obtiendrez votre CESS ainsi que votre qualification (CQ6).

Critères de réussite

1. CONFORMITÉ DE LA PRODUCTION : EXPLORER, ANALYSER, REALISER, PRODUIRE :

- Savoir respecter des consignes.
- Savoir soumettre et présenter un produit fini correspondant au cahier des charges.
- Savoir justifier ses choix, sa démarche et ses préférences esthétiques.

2. QUALITÉS ESTHÉTIQUES : IMAGINER, CONCEVOIR, COMMUNIQUER :

- Savoir respecter les principes de communication, de lisibilité textes/images.
- Savoir stimuler le processus de création.
- Savoir envisager avec créativité différentes réponses aux consignes et en évaluer la portée.
- Faire preuve d'autonomie.

3. IMPÉRATIFS TECHNIQUES :

- Savoir pratiquer différentes techniques (2D,3D) de création et de dessin, dont l'outil informatique pour la transmission d'une idée ou d'un message

Objectifs du cours

Le cours de création vise à rendre l'élève capable de développer son univers graphique par l'exploration, l'expérimentation et l'exploitation de techniques graphiques selon des critères :

- de communication (cible et message)
- de conception (qualité et efficacité du visuel)
- de créativité (originalité, efficacité du visuel, imagination)

Compétences / Unités d'acquis d'apprentissage

1. EXPLORER ANALYSER

Rechercher et analyser une documentation pertinente répondant au cahier des charges ; Analyser les modes de construction et de signification des images de communication et des textes associés ; Analyser les principes d'organisation et utiliser les relations N/B et couleurs ; Produire et évaluer la qualité des documents produits ; Evaluer la qualité des documents produits ; Savoir envisager, expérimenter et évaluer différentes solutions aux problèmes posés ; Planifier les étapes de création d'un document ; Déterminer le style graphique et l'organisation picturale des documents à produire ; Faire des recherches approfondies par rapport au sujet.

2. IMAGINER

Stimuler les processus de créativité et pratiquer les techniques élémentaires de création. ; Utiliser le dessin comme outil d'expression et de reproduction (par des croquis, des schématisations ...) ; Envisager avec créativité différentes réponses aux consignes et en évaluer la portée ; Réaliser des avant-projets et multiplier les démarches de création ; Exploiter les moyens classiques d'expression du dessin pour la transmission d'une idée ou d'un message ; Apporter une plus-value à l'image par sa créativité, son originalité, son sens esthétique et son sens critique ; Proposer des adaptations, des déclinaisons d'un même style graphique.

3. CONCEVOIR COMMUNIQUER

Produire des signes graphiques courants et développer sa créativité ; Exploiter les modes de construction et de signification des images de communication et des textes associés ; Déterminer le style graphique du document à produire: polices, harmonie des couleurs en fonction du message et de son objectif ; Concevoir des images comme un tout: structure formelle et signification ; Communiquer visuellement un message en identifiant les éléments principaux de communication: couleurs, formes, typographie, pictogrammes, logos et mise en page.

4. UTILISER

Appliquer différents systèmes de représentation : croquis d'observation, perspectives diverses, schématisation, représentations tridimensionnelles ; Exploiter les moyens classiques d'expression du dessin pour la transmission d'une idée ou d'un message ; Utiliser l'appareil de photographie numérique ; Utiliser l'outil informatique et les logiciels adaptés afin de mettre au net un projet.

5. REALISER- PRODUIRE

Produire et traiter images et signes graphiques en réalité virtuelle ; Calibrer et transformer des images ; Réaliser des rendus et des graphismes stylisés. Appliquer des techniques de sélection, de détournement,

de retouche, d'effets... ; Mettre en page un document en composant textes et images ; Imprimer une épreuve, vérifier la qualité et corriger le projet.

L'élève devra également se montrer capable de respecter les consignes, les délais, fournir un travail régulier, tenir à jour son cahier de note, assurer une présence au cours, respecter le matériel scolaire, afficher un comportement positif et volontaire.

TABLE DES MATIÈRES :

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE :

- Illustrations (photoshop et illustrator + tablette graphique), identification des couleurs (chaudes, froides, contrastes...)
- Identification, reproduction et adaptation de différents registres graphiques
- Affiche
- Packaging
- Logo

DE JANVIER À JUIN :

- Portraits numériques (photoshop + tablette graphique)
- Stickers, flyer, logo, carte de visite (composition texte + image sur divers supports variés)...
- Création de visuels graphiques (illustrator ou photoshop) adaptés à différents supports, ex : T-shirts, Tote-bag...

Moyens d'évaluation

- Durant l'année, l'élève devra réaliser divers travaux créatifs (travaux formatifs) en respectant des consignes précises. Plusieurs travaux (généralement 1-2) évalués sur /10 seront demandés par période. La moyenne de la période affichée dans le bulletin sera la moyenne des ces notes.
- La non remise de ces travaux entraîne un échec pour le travail. L'élève absent de manière justifiée pourra rendre le travail à une date ultérieure convenue d'un commun accord avec l'enseignant.
- Pour chaque travail, l'élève reçoit une feuille de consignes comprenant le critères d'évaluation pour le travail ainsi que la pondération des points pour chaque critère.
- En décembre et en juin, l'élève sera certifié. Il présentera une production selon un cahier des charges bien précis sur un thème choisi par l'ensemble des professeurs de cours graphiques. Ces épreuves certificatives seront sous forme de jurys, et permettront d'acquérir le module Prépresse, le module web et le module 3D. En juin le jury sera composé des professeurs graphiques de la section ainsi que de professionnels extérieurs à l'école.
- À la fin de ses deux années d'étude dans la section infographie l'élève obtiendra son CESS ainsi que sa qualification (CQ6).

Critères de réussite

1. CONFORMITÉ DE LA PRODUCTION : EXPLORER, ANALYSER, REALISER, PRODUIRE :

- Savoir respecter des consignes ; Savoir soumettre et présenter un produit fini correspondant au cahier des charges ; Savoir justifier ses choix, sa démarche et ses préférences esthétiques.

2. QUALITÉS ESTHÉTIQUES : IMAGINER, CONCEVOIR, COMMUNIQUER :

- Savoir respecter les principes de communication, de lisibilité textes/images ; Savoir stimuler le processus de création ; Savoir envisager avec créativité différentes réponses aux consignes et en évaluer la portée ; Faire preuve d'autonomie.

3. IMPÉRATIFS TECHNIQUES :

- Savoir pratiquer différentes techniques (2D,3D) de création et de dessin, dont l'outil informatique pour la transmission d'une idée ou d'un message